

ENQUETE INSPECTION ANNEE 2002/2003

En juin et septembre 2003, conformément aux décisions prises au Comité Directeur de la FADBEN en janvier de la même année, une enquête sur les fréquences et les modes d'inspection des professeurs-documentalistes a été transmise aux délégués académiques. Elle a été aussi mise en ligne sur les listes de diffusion professionnelles.

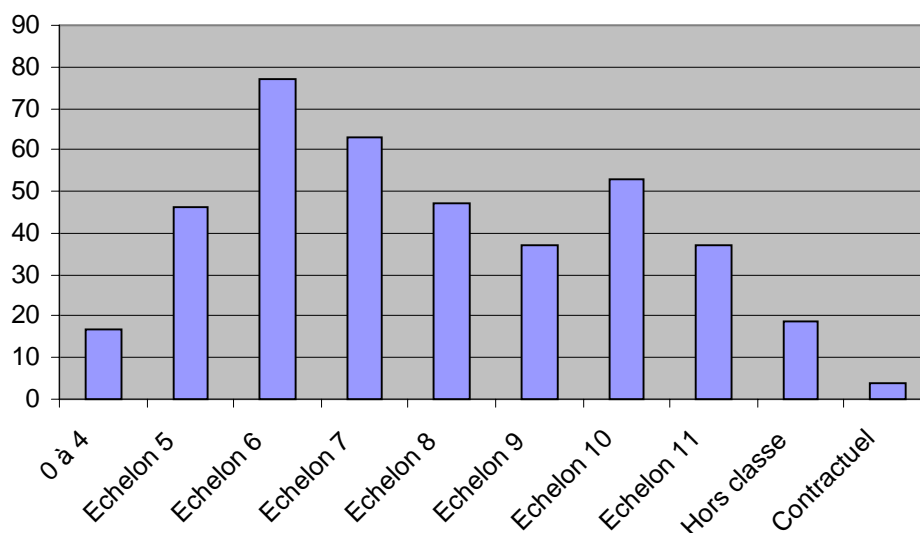
441 questionnaires exploitables ont été retournés. Les résultats et commentaires qui suivent sont donc loin d'être exhaustifs et n'ont pas de valeur scientifique en raison du nombre variable de réponses par académie. Malgré un panel aléatoire, certaines réponses permettent de dégager quelques tendances.

Académies représentées :

RENNES	:	111 réponses
AIX-MARSEILLE	:	68 "
NANCY-METZ	:	49 "
NANTES	:	41 "
LIMOGES	:	38 "
AMIENS	:	23 "
BORDEAUX	:	21 "
NICE	:	13 "
Divers	:	67 (moins de 10 réponses)

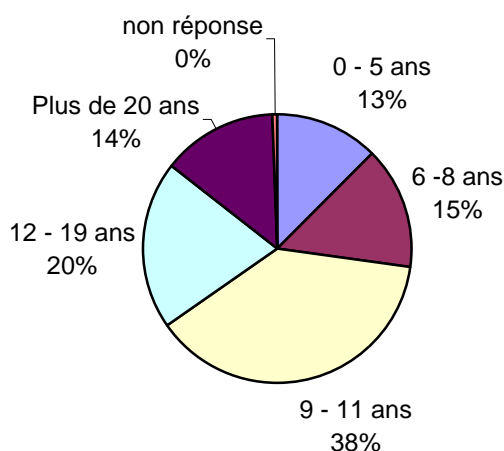
Caractéristiques des professeurs documentalistes ayant répondu à l'enquête : Une écrasante majorité de certifiés et quelques rares contractuels et PLP2 (respectivement 1 et 1 %).

Le graphique suivant montre que tous les échelons sont représentés avec une représentation plus forte des échelons 6, 7 et 10.



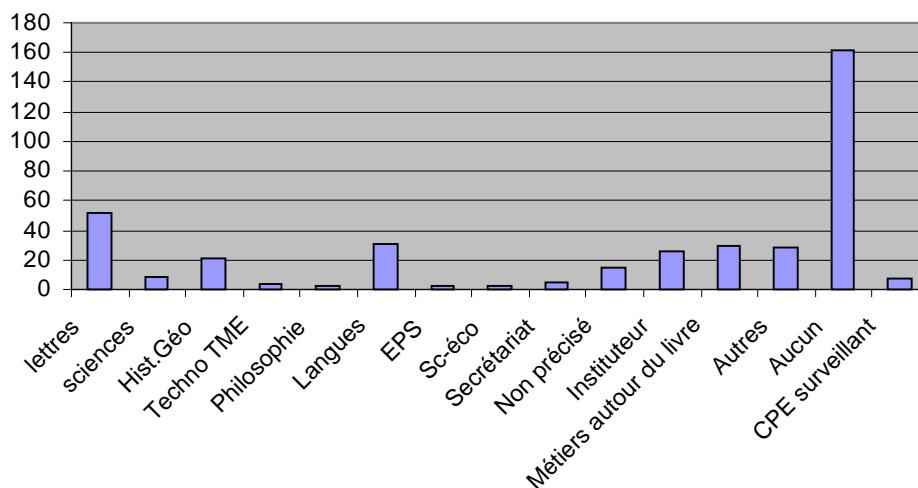
Ancienneté dans la fonction de professeur-documentaliste ?

72 % ont plus de 9 ans d'ancienneté



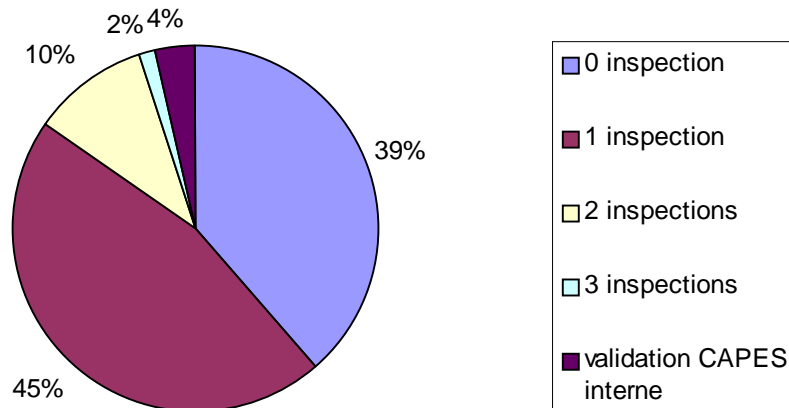
Métier avant d'être professeur-documentaliste ?

La moitié environ des personnes sont devenues professeurs-documentalistes après leurs études en passant le CAPES externe. Les principales origines des autres sont essentiellement des enseignants mais on note aussi un nombre non négligeable de personnes issues des métiers du livre.



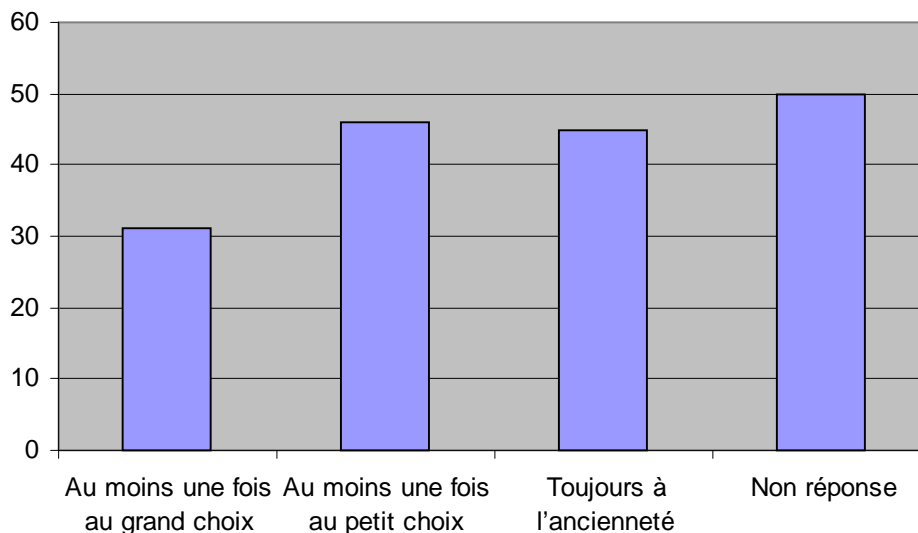
LES INSPECTIONS

Nombre d'inspections ?

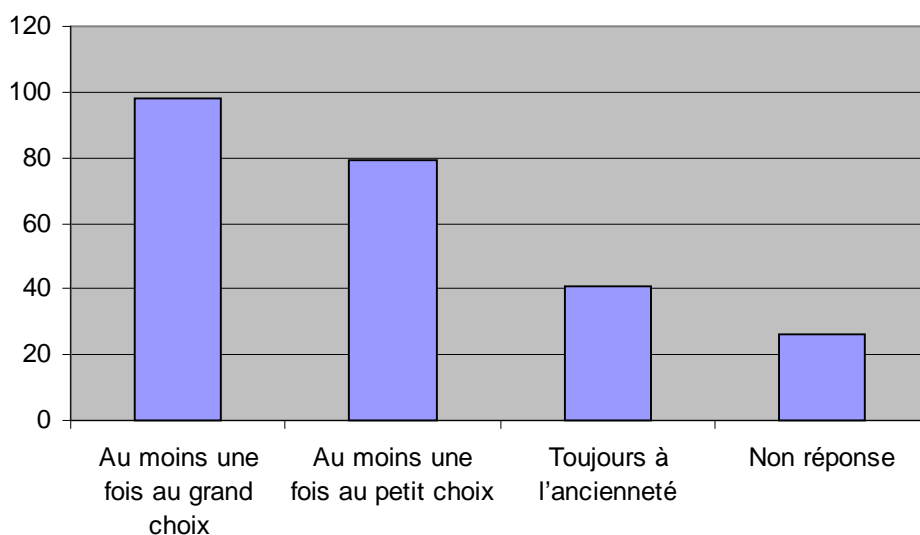


Ces chiffres sont parfois douteux car certains ont confondu validation de CAPES et inspection. Dans certains cas, assez rares, on nous signale que la validation du CAPES interne a eu lieu sans inspection. On peut malgré tout remarquer le peu d'inspections réalisées si l'on croise l'ancienneté des enquêtés et le nombre d'inspections : 84 % des professeurs-documentalistes ont bénéficié au maximum d'une inspection (0 ou 1) dans toute leur carrière contre 16 % qui ont été inspectés 2 ou 3 fois.

Mode d'avancement des professeurs-documentalistes n'ayant pas été inspectés.



Mode d'avancement des professeurs-documentalistes ayant été inspectés



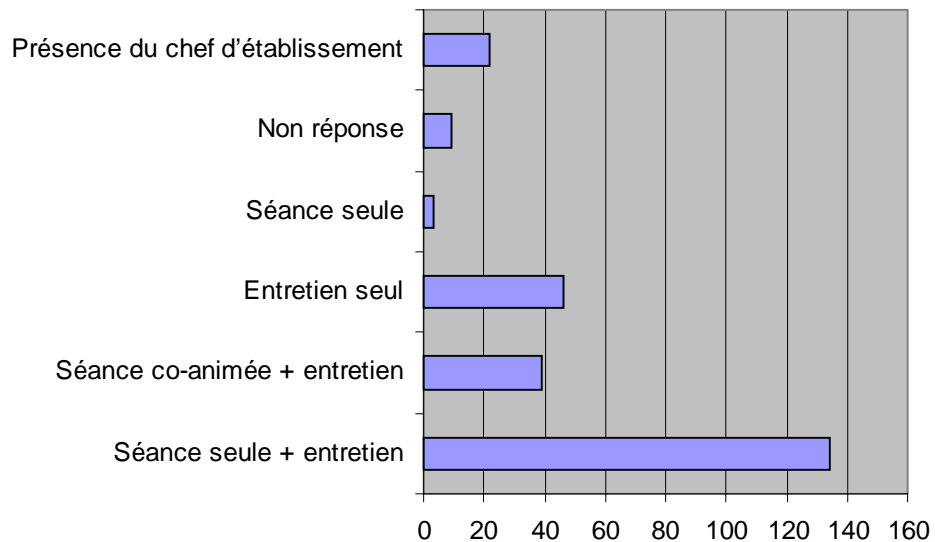
On peut comparer les modes d'avancement des personnes n'ayant pas été inspectés et ceux l'ayant été.

Il est à noter que le taux des non réponses pour les personnes n'ayant pas été inspectées est élevé et que celles qui ont été inspectées ont répondu à l'enquête en plus grand nombre.

L'avancement au grand choix est plus courant pour ceux qui ont été inspectés, l'avancement à l'ancienneté est très élevé chez les non inspectés. Ces résultats méritent que l'on y revienne après en avoir discuté avec les syndicats. Effet boule de neige des avancées au grand choix ?

Rapport grand choix et inspection ?...

Les formes de l'inspection ?



Séquence en classe entière ou en ½ groupe :

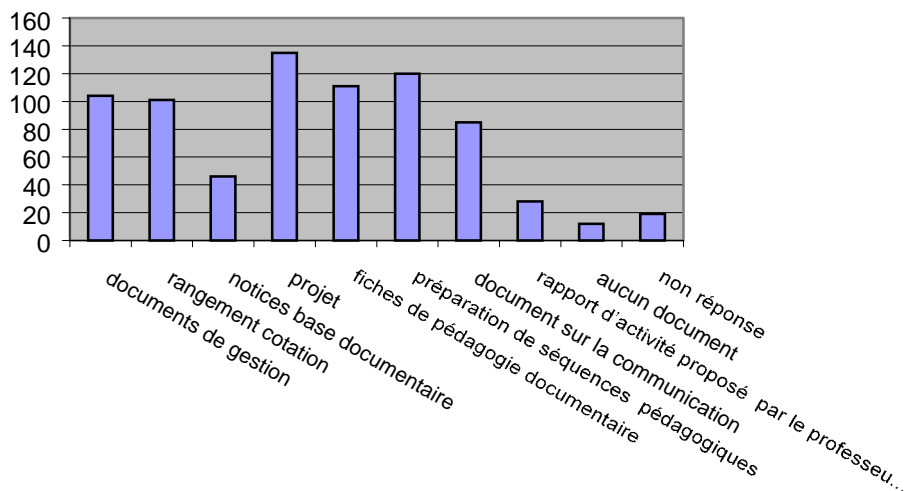
Formes diverses :

- entretien à partir d'une préparation réalisée avec un professeur pour un travail avec des élèves ;
- entretien après l'observation d'une heure au CDI sans classe ;
- entretien à partir d'un rapport d'activités ;
- entretien avec un enseignant au sujet des TPE ;
- entretien avec deux documentalistes de l'établissement : un rapport pour chacune.

On peut remarquer que la présentation d'une séance en solo avec entretien est largement majoritaire et co-animation arrive seulement en 3^{ème} position après l'entretien seul.

Qui inspecte ? L'IA-IPR en grande majorité (72 %). Dans certaines académies cette fonction est déléguée à un chargé de mission.

Documents demandés ?



Le projet est en tête. Les notices de la base documentaire sont moins consultées. L'inspection semble plus pédagogique que gestionnaire d'un fonds documentaires. Cependant, certains indicateurs peuvent figurer dans ce projet. Malheureusement, nous n'avons pas d'information sur le contenu du projet. Plusieurs enquêtés insistent sur le fait qu'ils proposent leurs rapports d'activités et leurs projets alors qu'ils ne leur sont pas demandés. Certaines académies envoient un document préalable pour préparer l'inspection.

Suites de l'enquête

Les résultats ont été présentés et discutés au comité directeur de la FADBEN, les 17 et 18 janvier 2004.

Ils seront communiqués aux syndicats pour attirer leur attention sur la situation des carrières des professeurs-documentalistes. Ils serviront de base de discussion lors des entrevues avec les responsables du ministère.

Il a été aussi décidé de s'échanger entre académies via le bureau national les documents préalables à l'inspection pour les comparer et mieux comprendre les attentes par rapport à la profession.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu apporter leur contribution à cette enquête.